



# COUP DE POUCE BAFA

## COMMUNE DE CHANVERRIE

### UNE AIDE POUR FINANCER SON BAFA

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et de son Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF Vendée, la commune de CHANVERRIE soutient les jeunes de la commune qui s'engagent dans la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en attribuant une bourse de 50 € lors de la formation générale et de 50 € lors du stage d'approfondissement ou de qualification.



*Tu veux suivre une formation BAFA ?  
Les directeurs des services  
Enfance/Jeunesse  
peuvent t'accompagner  
dans tes démarches.*

### COMMENT BENEFICIER de l'AIDE ?

- 1- Habiter la commune de Chanverrie.
- 2- Être inscrit à une formation BAFA.
- 3- Télécharger la fiche demande coup de pouce disponible sur le site internet de la commune.
- 4- Déposer sa demande directement en mairie au minimum 1 mois avant son entrée en formation.



Pour plus d'informations sur le BAFA, vous pouvez contacter :

Le Service Enfance :  
[maisondelenfance@chanverrie.fr](mailto:maisondelenfance@chanverrie.fr)  
02.51.65.48.20  
ou

Le Service Jeunesse :  
[servicejeunesse@chanverrie.fr](mailto:servicejeunesse@chanverrie.fr)  
02.51.64.09.72

Pour plus d'informations sur  
l'aide COUP de POUCE BAFA :

[cindy.gibouin@chanverrie.fr](mailto:cindy.gibouin@chanverrie.fr)  
02.51.65.98.71